



Rapport 2022 annuel

MAI 2023

Rapport annuel 2022 du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut
Place du Village 6 | 1660 Château-d'Œx
t. +41 (0)26 924 76 93
info@gruyerepaysdenhaut.ch



Bienvenue dans la commune de Bas-Intyamon, Bienvenue dans l'Intyamon



Comme son nom l'indique, la commune occupe la partie inférieure de la vallée de l'Intyamon. La commune est assez récente puisqu'elle n'existe que depuis 2004. Elle a résulté de la fusion de trois communes : Enney, Estavannens et Villars-sous-Mont.

Intyamon est un terme du patois, langue usuelle jusqu'au 19º siècle et aujourd'hui encore pratiquée par une partie de la population. Il désigne la région *là en amont* ou *là enhaut*, c'est à dire la vallée de la Sarine entre Gruyères et Montbovon jusqu'au défilé de la Tine.

La commune de Bas-Intyamon compte 1647 habitants. Elle s'étend sur plus de 33 km², de part et d'autre de la Sarine, entre 710 mètres d'altitude au point le plus bas jusqu'à 2340 mètres. L'essentiel de la surface communale est composé de forêts et d'alpages. Ses 97 chalets montrent que l'agriculture y a toujours joué un rôle important. L'industrie et l'artisanat présents depuis de nombreuses décennies se sont considérablement développés ces dernières années avec l'essor de la zone industrielle et artisanale d'Enney. Ce

développement a permis de diversifier les activités qui vont de l'alimentaire au métal en passant par la mécanique de précision ou le travail du bois.

Par sa situation géographique, il est naturel que la commune fasse partie du Parc afin de renforcer une politique de développement durable axée sur la préservation et la mise en valeur du paysage. La collaboration avec le Parc et ses collaborateurs depuis plus d'une décennie apporte une réelle plus-value dans l'approche globale de la gestion communale en termes environnementaux, de gestion du territoire et du tourisme pour ne citer que les points les plus saillants.

Il me paraît opportun de relever un autre aspect important du Parc dans le renouveau et le renforcement des liens de cette région des Préalpes dans un contexte supra-cantonal. Il est toujours fort enrichissant d'échanger lors d'événements organisés dans ce contexte.

Toutes les actions et initiatives mises en place par le Parc depuis sa création ont permis de mettre en valeur la nature, le patrimoine et la culture de toute une région. A ce stade,



SOMMAIRE Paysage et biodiversité:	
préserver, améliorer, transmettre	2-3
Paysage	2
Biodiversité	3
Développer une économie	
régionale durable	4-7
Tourisme	4-7
Produits et entreprises partenaires	5
Agriculture	
Energie et mobilité	
Sensibilisation et éducation	
à l'environnement	8
Communication et territoire :	
garantie à long terme	9-10
Communication	
Territoire en réseau	10
Gestion	11-15
Coordination	11
Comptes 2022	12-14
Association	14-15
Le billet du président	16

il serait aujourd'hui inconcevable d'imaginer ce territoire sans lui : le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut est aujourd'hui devenu un acteur incontournable.

Au nom de la commune de Bas-Intyamon, je remercie chaleureusement toute l'équipe du Parc et sa direction pour son dynamisme et son engagement dans cette belle aventure.

Olivier Pharisa, Syndic de Bas-Intyamon

PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ: CONSERVER, VALORISER, TRANSMETTRE



Paysage

Le Parc a participé au groupe de pilotage du projet *Seniors et paysage* de Château-d'Œx avec l'animation d'ateliers. Lors de *Parc en Fête*, les écoles ont élaboré une carte géante du territoire comportant des éléments paysagers emblématiques du Parc.

108 arbres ont été plantés en 2022 avec pour chacun un contrat de taille chez 52 acquéreurs dans le Parc. Un cours de taille fruitière a été donné à Epagny rassemblant 50 participants. Une action jus de pomme avec les écoles à l'automne a permis à 14 classes (de 1H à 9H) de récupérer des pommes et d'en tirer 695 litres de jus pour leurs ventes de classe.

Un forum des forestiers a été réalisé dans la commune de Haut-Intyamon autour des risques et responsabilités liés aux arbres sénescents proches des infrastructures. Des intervenants des cantons de Vaud et Fribourg, de l'OFEV, de la Ville de Lausanne et de l'Université de Fribourg ont renseigné les 28 professionnels qui y ont participé.

Une journée sur le thème du jardin a été organisée à Corbeyrier, avec un cours de fauche le matin pour les 10 personnes présentes, les visites du jardin communautaire de Vers-Cort et du jardin botanique de Saint-Triphon l'après-midi. La bourse aux plantons du 21 mai à Château-d'Œx a permis à 50 personnes d'échanger leurs plants. 4 paysagistes ont participé à un cours sur l'entretien des jardins en faveur de la biodiversité.

Un nouveau concept de valorisation des patrimoines naturel et culturel de l'Intyamon a été élaboré, visant à impliquer les partenaires locaux. Le projet de signalétique patrimoniale de la vallée de la Jogne a été redynamisé, en synergie avec le projet de chemin des traditions vivantes

Une deuxième étape du projet de requalification paysagère dans l'objet *Vanil Noir* à l'Inventaire fédéral des paysages a été franchie : quelque 75 mètres du mur en pierre sèche du Sori ont été restaurés, 4 érables sycomores ont été plantés, la restauration du tronçon inférieur du sentiers des Morteys a été terminée et 5 nouveaux portails traditionnels en bois ont été posés.

Différentes démarches exploratoires ont été également menées : élaboration d'une demande de réfection du mur du Pré à Château-d'Œx le long d'une voie de communication historique (IVS) ; réflexions sur la mise en valeur des pâturages boisés (avec le Service des forêts et de la nature du canton de Fribourg et le SANU) ; réflexions sur la problématique de l'autoclavage des toitures en tavillons (projet de recherche).

DEPUIS 2008, 1111 ARBRES FRUITIERS ONT ÉTÉ PLANTÉS DANS LE CADRE DU PARC, AVEC DES CONTRATS DE TAILLE ET D'ENTRETIEN AUPRÈS DE 236 PROPRIÉTAIRES.



Biodiversité

Un flyer présentant les mesures favorables au lézard agile, espèce choisie pour 2022-2023, a été édité en 2022 et distribué en 2023

Les 2 barrières à batraciens ont de nouveau été installées ; celle d'Enney a permis de récolter 573 batraciens (majoritairement des crapauds communs) et celle des Mosses 2781 batraciens (majoritairement des grenouilles rousses).

L'action hirondelles a été renouvelée sur les communes de Haut-Intyamon et de Rossinière. 163 nids ont été installés en 2022 sur 14 bâtiments avec la pose de planchettes adaptées au-dessous des nids (85 mètres linéaires). Le suivi des nichoirs montre un taux d'occupation des nids artificiels de 54 %

Le Parc coordonne la lutte contre les plantes exotiques envahissantes sur son territoire, en collaboration avec les communes. Plusieurs actions ont été réalisées : 17 ha de rives ont été traités et 28 ha ont été prospectés. La population a été sensibilisée par une action citoyenne en juin dans la commune de Haut-Intyamon, par un tout-ménage dans la région du Paysd'Enhaut et par la diffusion continue du dépliant édité en 2021.

Le Parc continue de soutenir la création ou la revitalisation de plans d'eau. En 2022, il a réalisé 6 créations d'étangs, 3 revitalisations et une vingtaine de visites et conseils chez les particuliers.

Le service de conseil et le soutien à la plantation de haies indigènes et arbres isolés a permis la plantation de 1736 arbres et arbustes en 2022, sensibilisant environ 139 personnes.

LES BIOTOPES LOCAUX SOUTENUS PAR LA FONDATION MAVA

Le dernier cycle de financement de la Fondation MAVA s'est terminé en automne 2022, suivant les désirs de son fondateur Luc Hoffmann. C'est grâce à la MAVA que le Parc a lancé depuis 2018 son projet *Trames vertes pour la biodiversité* lui permettant de soutenir activement la mise en place des mesures en faveur de la biodiversité avec les partenaires locaux, privés, les forestiers et les communes. Ces dernières années, la fondation MAVA a notamment permis la plantation de plus de 5000 buissons et 500 arbres fruitiers, la création ou la revitalisation de 26 étangs, le soutien à une quarantaine de mesures pour les espèces forestières, la revitalisation d'un cours d'eau et la création d'une vidéo participative. Grâce à la fondation MAVA, de nouveaux fonds ont pu être levés pour assurer la pérennité de notre projet *Trames vertes pour la* biodiversité : la fondation Hans Wilsdorf prendra la relève ces cinq prochaines années.

SUITE À LA DEMANDE DE LA DGE-BIODIV DU CANTON DE VAUD, LE PARC A ÉVALUÉ LA QUALITÉ DES SOURCES PRÉSENTES SUR LA PARTIE VAUDOISE DE SON TERRITOIRE. PLUS DE 400 SOURCES ONT ÉTÉ VISITÉES GRÂCE À LA COLLABORATION DE 26 BÉNÉVOLES. UNE STAGIAIRE A ÉTÉ ENGAGÉE POUR LA GESTION DE CE TRAVAIL.



La Fondation MAVA a également permis de co-financer 13 mesures en faveur d'espèces forestières comme la rosalie des Alpes, la bécasse, la gélinotte des bois, les reptiles et les espèces de lisières étagées.

Le Parc a terminé en 2022 l'analyse de la qualité écologique des étangs d'altitude initiée en 2021. Une synthèse des 50 biotopes visités a été présentée aux cantons de Vaud et Fribourg, ainsi qu'au Karch (centre de coordination pour la protection des amphibiens et reptiles de Suisse).

3 nouveaux adhérents portent à 33 le nombre de signataires de la charte d'engagement volontaire en faveur de la prévention du dérangement de la faune, destinée aux accompagnatrices et accompagnateurs en montagne ainsi qu'aux organisations et entreprises touristiques. Une formation continue Biodiversité, sports et loisirs a réuni 23 participants à Château-d'Œx. De nouvelles fiches traitant des comportements responsables et du respect des règlementations ont été élaborées et mises à disposition sur le site internet du Parc. Elles portent sur la découverte des narcisses, le camping-car (et van), le camping sauvage. Une fiche a mis en lumière les nouvelles zones de tranquillité de la faune entrées en vigueur sur la partie vaudoise du Parc.

12 bâches sensibilisant aux bons comportements ont été posées aux points de départ des itinéraires de ski de randonnée et de raquettes à neige. Un projet pilote ambassadeurs nature a été lancé donnant lieu à 35 demi-journées de sensibilisation terrain effectuées dans la réserve du Vanil Noir en collaboration avec Pro Natura et la section nature paysage du SFN du canton de Fribourg, et dans la zone alluviale du Ramaclé, touchant entre 600 et 1000 randonneurs

DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE RÉGIONALE DURABLE



Agriculture

Les rencontres agricoles de 2022 ont été organisées à Neirivue en mars sur la thématique de l'autonomie fourragère. Une recherche sur les outils existants pour analyser la durabilité des exploitations (outils RISE / SMART) a été menée.

Le Parc suit les 4 projets de réseaux écologiques et qualité paysage présents sur son territoire. Le projet final du réseau de l'Intyamon a été rendu. Un projet pilote de *ProConseil* intitulé *Les Communs* a démarré avec un groupe de travail composé d'une quinzaine de membres du réseau écologique Pays-d'Enhaut – Les Mosses. Il initie une réflexion avec les agricultrices et agriculteurs sur l'avenir de ces projets relativement lourds: est-il possible d'aboutir différemment à des améliorations concrètes en faveur de la biodiversité en milieu agricole?

AVEC LA COLLABORATION
DE VOLONTAIRES MONTAGNE,
37 GROUPES ET 34 VOLONTAIRES
INDIVIDUELS ONT ÉTÉ MOBILISÉS
EN 2022 EFFECTUANT AU TOTAL
907 JOURNÉES DE BÉNÉVOLAT
AU SERVICE DE L'AGRICULTURE
DE MONTAGNE.



Entreprises partenaires et produits

Le concept Entreprises partenaires développé par le Parc conformément au cadre proposé par le Réseau des parcs suisses a été le premier de Suisse à avoir été validé par la Commission nationale Entreprises partenaires. La phase test dans le domaine du tourisme s'est poursuivie, conduisant 5 nouveaux hôtels et B&B jusqu'aux entretiens d'audit/accompagnement.

Le Parc s'est impliqué activement dans les étapes préparatoires de révision par l'OFEV des critères de durabilité du label *Produit des parcs suisses*, puis s'est engagé dans la phase pilote lancée pour tester de nouvelles exigences nationales. Dans le Parc cette phase test sera conduite auprès de 12 partenaires du label *Produit* et 4 exploitations agricoles en tant que fournisseurs de matières premières.

Les conventions et les certifications liées au label *Produit des parcs suisses* font l'objet d'un suivi constant, en collaboration étroite avec les marques régionales Pays-d'Enhaut Produits Authentiques, Terroir Fribourg et Vaud certifié d'ici. 2 nouveaux producteurs ont signé une convention de partenariat dans le cadre du label Produit des parcs suisses: L'Abeille des Préalpes à Charmey et la Fromagerie de Jaun. Au total, 24 producteurs sont aujourd'hui partenaires du Parc avec 200 produits certifiés (soit 25 nouvelles références).

De nouveaux outils de promotion ont été créés pour répondre aux demandes des prestataires et aux besoins propres du Parc: papier alimentaire, cabas et paquets en carton aux couleurs du Parc. Un shooting produits et photo d'ensemble a été réalisé en collaboration avec Pays-d'Enhaut Produits Authentiques. Un nouveau dépliant présentant les producteurs et la marque Parc a été édité.

En 2022, le Parc a tenu des stands lors de cinq manifestations : à la *Fête du Fromage* à Gruyères, au *Marché* bio de Fribourg, au *Marché des parcs* à Berne, au *Salon* des alpages aux Diablerets, au *Salon des Goûts et Terroirs* de Bulle où le Parc assure la coordination du stand des parcs suisses.

Des planchettes du Parc ont été mises en vente et des pique-niques ont été proposés lors de diverses activités ou randonnées, principalement en lien avec le programme Parc à la carte.

Le Parc a réuni à 2 reprises les acteurs de la filière bois pour un échange au sein de sa commission bois. Il a contribué à l'information et à la promotion du label *Bois suisse* en prenant part activement au stand de *Lignum FR* et de la filière fribourgeoise du bois lors du Comptoir Gruérien à Bulle. Il a promu sur ses réseaux la mise de bois de *Forêt Gruyère* et accompagné diverses initiatives du *Groupement forestier du Pays-d'Enhaut* (xylothèque, sentier forestier, toilettes sèches en bois du Parc). Une collecte d'informations a été menée avec 7 scieries pour déterminer les volumes et produits en vue de la création d'une plateforme de promotion du bois du Parc.

2 nouveaux producteurs partenaires du label *Produit des parcs suisses*



L'ABEILLE DES PRÉALPES (CHARMEY), JULIEN ROUGET



FROMAGERIE DE JAUN, JEAN-JACQUES CLÉMENT

DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE RÉGIONALE DURABLE



Tourisme

La commission tourisme a été reconstituée sous la présidence de Guillaume Schneuwly, alors directeur de La Gruyère Tourisme, La commission intègre désormais les directions de Jaun Tourismus et Gstaad Tourismus. Le projet inter-parcs de la Rando des trois parcs (un itinéraire menant de Zweisimmen à Gruyères) a été repensé, avec la création d'une brochure et d'un site internet dédié (parks.swiss/r3p).

L'offre Savurando a été reconduite du 1er juillet au 30 octobre avec la vente de 144 forfaits (135 adultes et 9 enfants) permettant de reverser plus de 5'700.- aux huit producteurs et partenaires locaux de cette offre.

Après 8 ans d'existence, une mise à jour conséquente de l'application des *Vias du fromage* a été mise en œuvre afin d'en assurer le bon fonctionnement. Une fois le processus achevé, la version 2 des *Vias du fromage* sera disponible pour la belle saison 2023.

Les ventes des offres liées aux 3 tours ont principalement concerné le *Tour du Comté de Gruyères*, avec 53 forfaits. A celles-ci s'ajoutent la première vente du forfait *En famille sur les routes historiques du Gruyère AOP* (4 forfaits vendus) ainsi que la première vente du forfait *A la découverte de la Jogne* (2 forfaits vendus). La vente de ces forfaits liés aux tours proposés par le Parc a permis de reverser plus de 13'000.- à nos différents prestataires (hébergements, location e-bike et pique-niques).

Une brochure dédiée aux offres accessibles dans le Parc a été éditée: elle comprend 4 offres spécialement conçues pour les personnes en situation de handicap et l'adaptation de nombreuses autres en faveur de personnes en situation de handicap. En collaboration avec *Morges région* et le *Réseau des parcs suisses*, 2 formations en accessibilité ont été mises en œuvre à destination notamment du personnel du Parc et de ses partenaires touristiques. Le Parc a en outre accompagné la mise sur pied d'une journée de loisirs accessibles à tous en collaboration avec les structures spécialisées actives dans la région: *Loisirs Pour Tous*, *Différences solidaire* et *Capdenho*.

Tous les contenus du *Relais infos* de Gruyères ont été créés et validés pour une installation à l'office du tourisme à la fin mars 2023. Le Parc compte au 31 décembre 2022 un total de 22 *Points i* et 4 *Relais infos* installés à travers son territoire.

La notion de tourisme transformationnel se retrouve au centre d'un nouveau concept. Ce tourisme doit permettre aux voyageurs de trouver un temps de réflexion portant sur leurs actions de la vie quotidienne, leurs besoins fondamentaux, en questionnant certaines de leurs habitudes (rapport au vivant, déconnexion, introspection, bien-être). Cette conception du tourisme s'inscrit en cohérence avec la vision tourisme des parcs suisses.

LA SAISON D'ALPAGE À VOUNETSE

En 2022, le second volet du projet de collaboration avec *TéléCharmey* s'est achevé avec la création d'un espace didactique et ludique autour des traditions de la saison d'alpage. Cette nouvelle offre comprend 6 activités réparties autour du sommet et un film illustrant la saison d'alpage à travers le quotidien de la famille Piller qui estive à Vounetse.

Une nouvelle version du jeu des traditions vivantes du Parc a également été conceptualisée et produite dans le cadre de cette collaboration. Une version pour smartphone se trouve à Vounetse uniquement, alors qu'une seconde version a été créée pour l'animation de stands du Parc.



Energie et mobilité

Dans le cadre du label *Cité de l'énergie*, 10 conventions *Enercoach* ont été signées entre les communes impliquées et le Parc pour assurer dès 2023 le suivi de la comptabilité énergétique des bâtiments communaux par le Parc. L'objectif de la mesure est d'assurer une vision globale de la consommation énergétique du parc immobilier communal et ainsi faciliter la priorisation des mesures de rénovation et d'optimisation.

Par son expertise et son soutien, le Parc s'est impliqué activement dans plusieurs projets de mobilité durable. Il participe par exemple au projet de banc-stop *Je te pouce*

dans le cadre du projet *Seniors et paysage* de Château-d'Œx. Ce projet a pour but la mise en place de bancs signalés où les personnes assises peuvent signifier aux automobilistes de passage une demande de covoiturage.

Sur sollicitation de la commune de Corbeyrier, le Parc a organisé et piloté une séance entre les différentes autorités pour valoriser l'axe de l'Hongrin, avec priorité aux mobilités douces et gestion du trafic individuel motorisé. En collaboration avec la banque Raiffeisen et Pays-d'Enhaut Région, le Parc a soutenu la mise en service en décembre 2022 d'un emplacement de car-sharing *Mobility* en gare de

Château-d'Œx où un véhicule électrique est désormais à disposition. Le *Réseau des parcs suisses*, en collaboration avec *Alliance SwissPass* et *Destination Nature Suisse*, a lancé une action visant à encourager le voyage en transports publics dans les parcs suisses : d'août à octobre, les voyages aller-retour en transports publics ont été offerts pour les visiteurs venant passer au moins trois nuits dans un hébergement *entreprise partenaire* du Parc ou prestataires de l'un de nos forfaits. Dix hébergements ont participé à l'action dans le Parc. Bien que seuls 2 billets aient été vendus dans le Parc les retours en termes de communication à un niveau national sont positifs.



Un bus à la demande entre Charmey et le Gros Mont

Fruit d'une collaboration entre le Parc, l'association *Bus alpin*, la commune de Valde-Charmey, l'Etat de Fribourg et les *Transports publics fribourgeois*, une phase test de transport à la demande a été réalisée sur 8 week-ends en septembre et octobre 2022 entre le village de Charmey et le parking du Gros Mont, point de départ pour rejoindre la réserve du Vanil Noir, traverser le Petit Mont ou encore rejoindre les Ciernes Picat. Le long du parcours, d'autres arrêts au départ de sentiers pédestres sont également desservis

et offrent des possibilités d'itinéraires vers la vallée du Motélon ou vers Bounavau et Grandvillard. Le bilan de la phase test reste mitigé avec 20 clients ayant réservé 10 trajets. Ces résultats s'expliquent par une période d'exploitation très courte (16 jours), des conditions météorologiques peu favorables à la randonnée et différentes manifestations importantes ayant eu lieu durant le même intervalle. La ligne de bus à la demande sera reconduite en 2023, du 17 juillet au 13 août, avec une offre journalière.

SENSIBILISATION ET ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Écoles

69 classes ont terminé le proiet 2021-22 sur la thématique de la forêt comme milieu naturel et 68 classes ont débuté le projet 2022-23 sur la forêt et le bois comme ressources.

Le Parc a accompagné diverses initiatives favorisant l'enseignement en extérieur : la mise en place de deux canapés forestiers dans l'Intyamon, l'appui aux initiatives de valorisation des pommes (récolte et transformation en jus), ainsi que la finalisation des sentiers pédagogiques en collaboration avec le Centre de compétence en éducation plein air de la Haute école pédagogique (HEP-VD).

Au niveau réseautage et échange d'expérience, le Parc collabore activement au réseau des acteurs extrascolaires de Education 21 et avec le Centre de compétence outdoor education de la HEP-VD. ainsi qu'au sein du groupe éducation du Réseau des parcs suisses.



PARTICIPATIONS 2022 AUX ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION

1250 PERSONNES

ONT PARTICIPÉ AUX 67 ACTIVITÉS *PARC À LA CARTE* AYANT PU SE DÉROULER.

2900 PERSONNES

ONT ÉTÉ TOUCHÉES PAR DES ACTIONS COMPLÉMENTAIRES TOUCHANT LES DOMAINES NATURE ET PAYSAGE, AGRICULTURE, TOURISME ET BOIS.

ONT ÉTÉ MOBILISÉS SUR DES ACTIONS NATURE ET PAYSAGE POUR UN TOTAL DE 179 JOURNÉES DE TRAVAIL (HORS VOLONTAIRES MONTAGNE CF. PAGE 4).

1200 ÉLÈVES

ONT PARTICIPÉ AU PROJET ÉCOLE.

Parc à la carte

La brochure Parc à la carte couvrant la période allant de mai 2022 à avril 2023 a été éditée à 8000 exemplaires, soit 1500 de plus que lors de l'édition précédente. Le programme 2022-2023 comprenait 47 offres différentes proposées pour la plupart à plusieurs dates, soit un total de 98 dates programmées.

La mise en page de la brochure 2022-2023 a été repensée entièrement. Des pictogrammes indiquent désormais de manière plus précise les possibilités d'accessibilité aux personnes en situation de handicap. De même, une brochure spécifiquement dédiée aux offres accessibles a été extraite du Parc à la carte, en lien avec le projet Tourisme, accessibilité universelle.

Sur 98 animations programmées, 67 ont pu se dérouler (68%) et ont engendré 1250 visites (915 adultes et 336 enfants). Ces chiffres sont les plus hauts depuis la création du programme, dépassant de 11% la fréquentation record de 2018, ce qui confirme la nette reprise post corona. Les résultats financiers de 2022 sont plutôt bons, avec plus de CHF 18'000. - reversés aux prestataires.

Parc en Fête!

Une journée du Parc a été organisée à Gruyères le 18 juin 2022. Intitulée Parc en Fête!, cette manifestation a marqué d'une pierre blanche les 10 premières années du Parc Gruyère Pays-d'Enhaut en tant que parc reconnu d'importance nationale. Elle a également permis au Parc de recevoir officiellement la labellisation pour les 10 prochaines années (2022-2031) des mains de l'OFEV.

Durant cette journée, différentes activités ont permis de montrer la diversité du Parc : un marché des producteurs, des concerts de sociétés de chant et de musique, des saynètes en patois, des démonstrations d'artisanat de forge, de sellerie, de tavillonnage et de boissellerie. La partie officielle a été lancée par un cortège où ont défilé toutes les bannières des communes avec leurs autorités, ainsi que les invités appartenant aux instances cantonales et fédérales. Cette journée a réuni quelque 800 personnes dans la ville médiévale, sous un soleil de plomb.



COMMUNICATION ET TERRITOIRE : GARANTIE À LONG TERME

Communication

Deux éditions de *Parc'info* (en juillet et en décembre) ont été publiées, avec une partie des articles traduits en allemand. Les éditions 27 et 28 ont été tirées chacune à 21'500 exemplaires et fait l'objet d'une distribution tout-ménage sur tout le territoire du Parc, y compris l'entier des communes de Montreux, Veytaux et Villeneuve.

La lettre d'information du Parc a été envoyée à 11 reprises. Chacune est envoyée à environ 2300 personnes avec un taux d'ouverture dépassant les 50 %.

Le rapport d'activités du Parc publié en mai 2021 a été imprimé à 200 exemplaires afin d'être distribué en version papier aux membres présents à l'assemblée du Parc. Le lien direct vers la version numérique envoyé à chaque membre sur la convocation à l'assemblée générale a généré plus de 1600 téléchargements.

Les 125 articles dans les médias imprimés ou digitaux qui ont traité du Parc s'inscrivent dans le volume des retours presse des années précédentes.

Un Forum des communes a été organisé le 15 septembre à Albeuve autour de la présence visuelle du Parc. Des démarches concernant l'installation des panneaux routiers d'accueil ont été entreprises auprès des communes. Deux tariers des prés ont été ajoutés au visuel des panneaux routiers.

Le site du Parc a enregistré 90'024 visiteurs en 2022, soit 21'258 de plus qu'en 2021 (68'766). La navigation sur mobile (51%) dépasse toujours un peu plus la navigation sur ordinateur (46%). 53% des visiteurs entrent sur le site par une recherche, 34.1% par l'URL direct.

En 2022, la communication via les réseaux sociaux a poursuivi son essor et s'est concentrée sur les trois réseaux principaux utilisés en 2021 : Facebook (3575 abonnés, 143'421 comptes atteints par les 133 publications), Instagram (1719 abonnés, 60 postes et 44 stories publiés), et LinkedIn (1155 abonnés, 19 posts publiés et 490 interactions générées).

Une nouvelle base de données photographique a été mise en place. Le passage de l'ancien archivage sur serveur au logiciel *LightRoom* se fait progressivement : fin 2022, plus de 10'000 photos y étaient importées et référencées (tags).

Une page présentant le Parc et les contributions aux objectifs de protection de la nature a été élaborée à la demande de l'Etat de Vaud pour le site web de la *DGE-BIODIV*.

Des t-shirts et casquettes avec le logo du Parc ont été imprimés. Des gobelets en plastique de 2,5 dl et 1 dl, réutilisables, avec le logo du Parc, ont été produits. Le Parc a poursuivi sa refonte visuelle avec une nouvelle charte graphique.













COMMUNICATION ET TERRITOIRE : GARANTIE À LONG TERME



Territoire en réseau

Deux Forums des communes ont eu lieu en 2022. Celui du 17 mars, avec la participation des cantons, portait sur les responsabilités des communes envers la charte 2022-2031, les attentes des cantons et sur ce que les autorités municipales attendent du Parc pour favoriser leurs propres actions. Celui du 15 septembre avait pour thème la présence visuelle du Parc dans les communes et dans leur communication.

En 2022 le Parc a obtenu le label *Vaud+ Ambassadeur*, octroyé par *Vaud Promotion*, sur la base d'une certification autour de 23 critères.

Une relation régulière est en place avec *Pays-d'Enhaut Région* dans différents domaines selon l'accord qui les lie. Des échanges thématiques ont eu lieu avec *l'Association régionale de la Gruyère (ARG), Chablais Région* et la *Bergregion Obersimmental Saanenland*.

Le Réseau des parcs suisses apporte un cadre de concertation et d'appui pour ses membres. Le Parc participe aux activités du Réseau : dans le cadre des projets (échanges d'expériences), aux 2 assemblées annuelles des directrices et directeurs et à l'assemblée des présidents. Le Parc s'est en outre engagé dans la Commission nationale Entreprises partenaires, dans les groupes de travail sur la vision du tourisme durable et dans

un groupe sur la communication des valeurs. Le président et une délégation de la coordination ont participé à la journée d'échange entre les parcs suisses et le philosophe Baptiste Morisot. A noter que les 3 parcs vaudois ont significativement intensifié leur coopération, au niveau des directions comme autour de certains projets. Le Parc Gruyère Pays-d'Enhaut participe depuis 2022 au Réseau des parcs bernois, qui est venu le visiter en août à Saanen et dans la Jogne.

La Parc participe régulièrement aux rencontres de la Plateforme Nature vaudoise, initiée par la MAVA et regroupant une dizaine de partenaires cantonaux.

Le système d'information géographique (SIG) du Parc est au service des projets. Les données du SIG produites par le Parc sont dans la mesure du possible mises à disposition des différents centres de cartographie concernés.

Le Parc a collaboré au projet de recherche et sensibilisation D-GAME en collaboration avec le Centre de recherche interdisciplinaire sur la montagne. Il vise à développer une méthode originale d'éducation au développement durable pour les élèves des écoles post-obligatoires avec une démarche réflexive, interactive et orientée vers des actions concrètes à mener avec les acteurs du territoire. Le Parc participe à un projet de recherche au sujet des tavillons durables. Suite à une vision locale de réfection de toiture en tavillons autoclavés, une séance de réflexion avec le Fonds suisse de paysage et la Haute école du bois de Bienne a permis de tracer les lignes d'un projet de recherche sur les impacts de ces pratiques et sur leurs alternatives.

LE PARC, SUJET D'ÉTUDE DU PROJET INTERDISCIPLINAIRE VALPAR.CH

Le Parc fait partie des 4 parcs d'importance nationale sélectionnés comme zone d'étude pour le projet de recherche ValPar.CH. Les liens avec les différents instituts partenaires du projet ont pu être renforcés lors d'une excursion organisée fin août pour les participants d'un congrès international d'écologie basé à Genève. A cette occasion, les résultats préliminaires du projet ValPar.CH ont été présentés aux participants et aux collaborateurs du Parc.

Coordination

L'année a été marquée par le décès subit de Patrick Rudaz, coordinateur fondateur du Parc, le 27 janvier 2022. François Margot ayant annoncé son départ pour fin juillet 2023, un cercle de direction transitoire a été mis en place avec Florent Liardet comme coordinateur adjoint et Sophie Overney Jaquillard comme responsable administrative et

ressources humaines. L'équipe a été renforcée dès le 1er août par une collaboratrice pour la communication, Fanny Robatel. Différents renforts et remplacements ont eu lieu au niveau des assistantes administratives suite à un congé maternité; Adeline Galley a intégré l'équipe le 1er décembre en remplacement de Méline Yersin qui a annoncé sa

démission pour le 31 janvier 2023. En 2022, 13 membres de la coordination ont participé à des formations continues (en plus des divers échanges d'expérience) pour un total de 45 jours. Des formations en gouvernance partagée, accessibilité universelle, méthodes participatives et autres domaines de compétence directement en lien avec les projets.

L'ÉQUIPE DE COORDINATION (AU 31.12.2022)

La coordination régulière emploie 13 personnes, entourées de stagiaires et civilistes, ce qui représente 12 postes équivalent temps plein..

François Margot (80%), coordinateur

Patrick Rudaz (80%), coordinateur, jusqu'au 27 janvier

Florent Liardet (80%), chef de projet tourisme et sensibilisation, coordinateur adjoint dès le 1^{er} février

Sophie Overney Jaquillard (80%), responsable administrative et RH

Yves Baechler (80%), chef de projet mobilité et développement durable

Bruno Clément (80%), chef de projet paysage, sensibilisation et filière bois

Baptiste Crausaz (80%), collaborateur tourisme

Marie Gallot-Lavallée (60%), cheffe de projet nature

Christelle Grangier (80%), cheffe de projet communication

Lea Megali (60% du 1er janvier au 31 mai, dès le 1er juin à 80%),

cheffe de projet agriculture et biodiversité

Cindy Ramel (60%), cheffe de projet biodiversité et SIG

Fanny Robatel, (100% du 21 mars au 31 juillet) stagiaire communication,

(100% dès le 1er août) collaboratrice communication

Caroline Rosat (70%), collaboratrice responsable produits

Méline Yersin (30% du 1^{er} janvier au 21 janvier, du 1 juillet au 31 octobre,

20% dès le 1^{er} novembre), assistante administrative

Pauline Martin (30% du 1er janvier au 30 juin), remplaçante assistante administrative

Adeline Galley (30% dès le 1er décembre), assistante administrative

La coordination a pu compter sur l'appui de stagiaires et civilistes en 2022 :

Sylvie Annet (100% du 26 septembre au 30 novembre, 80% dès le 1^{er} décembre),

stagiaire nature paysage et durabilité

 $\textbf{Marine Berdoz} \ (100\% \ du \ 1^{er} \ janvier \ au \ 30 \ juin), \ stagiaire \ nature \ paysage$

Guido Giannuzzi (100% du 5 juillet au 28 décembre), civiliste tourisme

Maud Fazzari (80% du 1^{er} avril au 31 octobre), stagiaire nature

Clément Poncier (100% du 10 janvier au 3 avril, 83% du 4 avril au 23 juin),

stagiaire tourisme et communication

Arnaud Steiner (100% du 16 mai au 15 juillet), civiliste paysage et biodiversité



Comptes 2022

A la demande du canton de Vaud, le Parc a présenté pour la première fois un budget annuel pour 2023 (jusque-là, le budget cadre du plan de gestion faisait foi, le conseil du Parc validait les projets détaillés selon leur propre rythme). Une adaptation de la présentation des comptes a également été introduite.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2022

ACTIFS	31.12.22	31.12.21
Actifs mobilisés		
Disponibles		
Caisse	926,85	101,30
Caisse La Grue	584,00	504,00
CCP 10-181306-7	7 080,01	10 354,80
Raiffeisen Association 0045 0333 0	819 170,70	618 769,65
Raiffeisen Parc à la carte 9059 4937 5		0,02
Banque cc Epargne garantie de loyer 7508 6000 7	4 354,00	4 354,00
Réalisable court terme		
Débiteurs	30 535,70	78 966,25
Actifs transitoires	77 907,60	7 569,50
Immobilisations corporelles		
Mobilier de bureau	1,00	1,00
Collection photos Otto Olaf Becker	1,00	1,00
	940 560.86	720 621.52

PASSIF	31.12.22	31.12.21
Fonds étrangers		
Dettes à court terme		
Créanciers	105 613,35	85 528,55
Autres Dettes à court terme		
Créanciers LPP		
Créanciers AVS		8 728,30
Créanciers AAP AANP Ass IJM		2 246,00
Passifs transitoires		
Charges à payer		
Produits constatés d'avance	1 090,00	170,00
Fonds propres		
Capital	12 167,81	-23 432,21
Résultat de l'exercice	29 433,92	35 600,02
Réserves		
Réserve OQE Pays-d'Enhaut	4 840,00	4 840,00
Réserve Oiseaux des prairies	5 993,95	5 993,95
Réserve MAVA forêts et cours d'eau		58 847,00
Réserve MAVA Capsules vidéo		21 000,00
Réserve MAVA 2021-2022		111 330,28
Réserve Fondation Hans Wilsdorf	300 000,00	
Réserve Biotope Vaud	10 000,00	20 000,00
Réserve Narcisses en forêts	7 744,65	7 744,65
Réserve Valorisation du site des Mosses	84 018,35	84 018,35
Réserve Grottes des Rochers de Naye	21 416,83	12 416,83
Réserve Nature FR		10 000,00
Réserve Patrimoine arboré	10 000,00	
Réserve Région Energie	26 854,25	
Réserve Signalétique	50 000,00	30 000,00
Réserve Signalétique Vallée de la Jogne Complément OFEV	22 214,90	32 500,00
Réserve Façade de Rougemont	7 000,00	7 000,00
Réserve Chemin des traditions	19 600,00	19 600,00
Réserve Tourisme	27 000,00	27 000,00
Réserve Sensi Vounetse		9 550,80
Réserve Accessibilité universelle	5 000,00	
Réserve Accessibilité aux offres touristiques en TP	15 000,00	
Réserve Etat de Vaud Convention paysage	87 500,00	87 500,00
Réserve Filière bois	10 000,00	
Réserve Agriculture durable	10 000,00	
Réserve Taille arbres fruitiers	68 072,85	62 439,00
	940 560,86	720 621.52

	BUDGE	UDGET 2023 COMPTES 2022		BUDGET CADRE 2022		COMPTES 2021		
FICHE DE PROJET	CHARGES	RECETTES	CHARGES	RECETTES	CHARGES	RECETTES	CHARGES	RECETTES
Paysage	378 040	247 095	317 597,70	104 160,26	156 000		216 382,01	119 042,91
Paysage								14 555,00
Participation frais généraux	6 000	35 000	59 410,62	12 000,00				
Plateforme d'échange et de coordination nature et paysage	30 000		33 462,35		25 000		25 828,60	
Projet paysage (conseil et sensibilisation)	8 450		3 313,75		10 000		4 384,50	
Arbres fruitiers haute tige et châtaigneraies	65 710	16 500	69 786,20	58 131,26	45 000		91 018,06	90 818,71
Forum des forestiers	21 640	13 000	20 653,25		10 000		15 417,75	
Jardins durables	19 855	3 000	11 743,84	273,00	5 000		13 025,14	135,00
Relais nature et paysage, signalétique N+P	65 760	40 000	5 997,20		20 000		8 431,11	
Animations annuelles N+P et communication trames vertes	10 000		11 048,43	100,00	16 000		11 354,60	180,00
Eléments typiques de paysage bâti et IVS	57 030	50 000	102 182,06		10 000			
Projet paysage et mesures exploratoires	93 595	89 595		33 656,00	15 000		46 922,25	13 354,20
Biodiversité	411 775	315 500	453 315,49	225 688,37	212 000		333 719,51	186 970,16
Biodiversité								20 994,75
Participation frais généraux	9 500	20 000	84 798,33	25 000,00				
Espèces cible	63 075	26 000	52 764,15	110,00	69 000		68 308,10	11 183,00
Prévention du dérangement de la faune sauvage	25 000		24 821,15		13 000		20 288,30	
Plantes exotiques envahissantes	63 700	35 000	45 818,18	118,00	70 000		66 599,29	5 145,55
Biotopes locaux et hotspots de l'infrastructure écologique	235 500	229 500	172 331,50	167 491,62	45 000		132 037,83	125 646,86
Développement de projets spécifiques et exploratoires biodiv.	15 000	5 000	72 782,18	32 968,75	15 000		46 485,99	24 000,00

FICHE DE PROJET	BUDGE	BUDGET 2023		COMPTES 2022		BUDGET CADRE 2022		COMPTES 2021	
	CHARGES	RECETTES	CHARGES	RECETTES	CHARGES	RECETTES	CHARGES	RECETTES	
Agriculture	101 500	10 000	82 849,83	13 115,70	90 000		56 066,77	24 932,65	
Participation frais généraux	3 500	10 000	15 498,10	10 110,70	70 000		00 000,77	24 702,00	
Organisation agricole, gestion et communication	14 000		13 882.43		16 500		9 038,27		
Réseaux écologiques et projets qualité du paysage	23 000		25 852,30	13 115,70	20 000		37 401,90	24 932,65	
Gestion durable des prairies et pâturages	38 000	10 000	10 776,00		20 000		336,00		
Développement de projets spécifiques et mesures explo.	23 000	10 000	16 841,00		33 500		9 290.60		
Tourisme nature	193 500	34 500	301 593,22	90 615,00	155 000		222 762,99	32 859,66	
Participation frais généraux	3 500		56 416,78						
Gestion tourisme du Parc	50 000	12 000	57 126,18	6 095,20	30 000		68 670,20	7 275,70	
Itinéraires et offres de tourisme pédestre du Parc	31 000		62 714,26	13 914,00	30 000		21 366,90	247,78	
Relais info / Points i	35 000		24 173,76	,,,,	35 000		41 900,81	<u>, , , , , , , , , , , , , , , , , , , </u>	
Tourisme d'expérience (avenir)	20 000	5 000	20 120,65		10 000		34 303,03	2 644,98	
Accessibilité universelle	17 000	5 000	15 787,33	6 900,00	15 000		12 413,85	· ·	
Découverte patrimoine	15 000	5 000			10 000		1 883,75		
Coaching d'entreprises (diversification) et exploration	22 000	7 500	65 254,26	63 705,80	25 000		42 224,45	22 691,20	
Produits et économie durable	205 500	44 000	179 954,43	27 479,79	150 000		135 239,03	41 810,60	
Participation frais généraux	3 500		33 662,73	,				,	
Entreprises partenaires et Label Parc Produits	88 000	9 000	25 059,40		45 000		20 556,75		
Filière locale du bois	28 000	10 000	28 066,60		25 000		28 833.35	11 463,00	
Promotion des entreprises partenaires et du Label Parc Produit	72 000	13 000	89 924,20	27 479,79	70 000		84 289,48	30 347,60	
Gestion et mesures exploratoires	14 000	12 000	3 241,50	,	10 000		1 559,45	,,,,	
Energie et mobilité	169 000	45 800	177 884,00	9 763.00	118 000		234 463,05	57 538,35	
Participation frais généraux	3 500		33 275,43						
Politique énergétique régionale	98 000	41 800	72 993,10		45 000		158 393,65	38 870,60	
Promotion de la mobilité durable	16 000		16 645,27		10 000		7 933,80		
Mobilité durable et tourisme	46 500	4 000	53 281,20	9 763,00	43 000		53 161,90	18 667,75	
Exploration, veille et appui aux initiatives locales	5 000	1 000	1 689,00	7 7 00,00	20 000		14 973,70	10 007,70	
Sensibilisation	185 000	16 500	239 479,11	37 831,05	166 000		191 900,08	34 826,65	
Participation frais généraux	3 500		44 797,56	,			,		
Projet école	43 000		25 056,26		45 000		42 177,60	3 000,00	
Parc à la carte	88 000		117 498,39	34 728,80	66 000		101 812,43	28 038,30	
Journée du Parc	20 000		45 263.10	1 602,25	20 000		39 871,95	2 288,35	
Culture et patrimoine	2 000		3 435,65		20 000		6 358,70	1 500,00	
Forum des jeunes	5 000				5 000			,	
Exploration	23 500	16 500	3 428,15	1 500,00	10 000		1 679,40		
Territoire en réseau	69 500	2 000	95 015,48	6 278,80	60 000		55 298,20	4 312,50	
Participation frais généraux	3 500		17 773,83	3 2. 3,00					
Coopération avec les collectivités publiques et les régions	16 000		21 575,10	320,00	10 000		8 855,15		
Réseaux pour le développement durable	25 000	2 000	30 667,65	5 676,00	10 000		25 320,40	4 312,50	
Réseaux citoyens et bénévoles	4 000	2 000	4 228,80	0 07 0,00	10 000		2 413,45	. 0.2,00	
Villes portes	2 000		195,00		10 000		64,00		
SIG	10 000		10 462,70		10 000		7 858,70		
Recherche et exploration	9 000		10 112,40	282,80	10 000		10 786,50		
Communication	219 500	50 000	216 268,47	6 460,00	160 000		142 011,90	2 480,00	
Participation frais généraux	3 500	00000	40 455,72	0 400,00	100 000		142 011,70	2 400,00	
Stratégie de la communication	96 000		110 510,55	6 460,00	80 000		108 673,40	2 480,00	
Adaptation communication au nouveau périmètre	15 000		1 357,75	0 400,00	20 000		200,00	2 400,00	
Signalétique	85 000	50 000	32 560,90		40 000		1 069,90		
Site internet	20 000	30 000	31 383,55		20 000		32 068,60		
Sous total projets	1 933 315	765 395	2 063 957,73	521 391,97	1 267 000,00		1 587 843,54	504 773,48	
Gestion	443 300	20 750	115 394,93	27 214,52	340 000		463 169,83	23 365,30	
Participation des autres fiches aux frais généraux	-40 000	20 / 30	-386 089,10	27 214,32	U40 000		-500 107,00	20 000,00	
Gestion ressources humaines	94 000		101 159,76		180 000		107 001,00		
Gestion Générale	319 300		366 818,68	27 214,52	100 000		296 195,17	23 365,30	
Centre administratif	317 300		1 304,50	LI L14,JL	10 000		2 271,00	20 000,00	
Frais de séances pour tiers	30 000	20 000	31 872,89		50 000		26 136,05		
Planification (charte, plan de gestion)	40 000	750	31 0/2,07		30 000		31 155,75		
Résultat financier	40 000	700	328,20				410,86		
			JZU.ZU				410.00		

	BUDGE	T 2023	COMPTES 2022		BUDGET CADRE 2022		COMPTES 2021	
FICHE DE PROJET	CHARGES	RECETTES	CHARGES	RECETTES	CHARGES	RECETTES	CHARGES	RECETTES
Contributions Confédération		828 300		817 500,00		803 500		828 000,00
Oparcs		813 500		803 500,00		803 500		828 000,00
Confédération hors projet cadre		14 800		14 000,00				
Contributions cantonales		558 700		559 894,00		359 000		461 787,00
Vaud "parcs"		205 700		205 700,00		160 000		205 700,00
Fribourg "parcs"		175 000		175 000,00		175 000		175 000,00
Berne "parcs"		7 000		7 000,00				
Autres subventions VD (hors projet cadre)		117 000		123 597,00		24 000		49 500,00
Autres subventions FR (hors projet cadre)		54 000		48 597,00				31 587,00
Contributions propres ("fonds de tiers")		661 845		796 283,63		471 500		796 826,39
Communes		202 000		199 362,00		193 000		196 444,00
Recettes d'exploitation		155 000		165 709,86		58 000		157 989,46
Recettes spécifiques (sans cantons et confédération)		252 345		360 979,68		113 000		348 878,72
Recettes extraordinaires								21 270,60
Sponsors, produits extraordinaires et dons								2 809,16
Autres membres et partenaires		32 500		32 280,00		33 000		31 700,00
Valorisation contributions matérielles						74 500		
Prestations propres, Conseillers communaux et municipaux		20 000		26 432,09				15 253,50
Prestations propres, Autres professionnels				7 720,00				12 000,00
Prestations propres, Travail en nature (bénévoles, professionnels)								6 625,00
Prestations ORP								3 855,95
Prestations matériels autres				3 800,00				
Contributions hors projet cadre		328 000		35 108,95				
Fonds de tiers hors projet cadre		145 186		13 192,00				
Prélèvements sur réserves non attribuables à des fonds de tiers		182 814		21 916,95				
Totaux	2 376 615	2 376 845	2 179 352,66	2 208 786,58	1 607 000	1 634 000	2 051 013,37	2 086 613,39
Résultat intermédiaire	230		29 433,92		27 000		35 600,02	
Hors convention et plan de gestion			167 603,90	167 603,90			25 936,40	25 936,40
Mesures biodiversité en forêt (MAVA)			167 603,90	167 603,90			25 936,40	25 936,40
Total final	2 376 615	2 376 845	2 346 956,56	2 376 390,68	1 607 000	1 634 000	2 076 949,77	2 112 549,79
Résultat final	230		29 433,92		27 000		35 600,02	

Association

La nouvelle charte du Parc 2022-2031 est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2022, avec le nouveau périmètre à 17 communes, mettant fin au statut de communes candidates que portaient encore Corbeyrier, Gruyères, Jaun et Saanen (pour Abländschen), bien qu'elles aient été totalement intégrées à la vie du Parc depuis 2020. Ce renouvellement du label *Parc d'importance nationale* a été fêté le 18 juin à Gruyères en présence notamment de Katrin Schneeberger, directrice de l'OFEV, ainsi que de Béatrice Métraux, conseillère d'État vaudoise, et de Didier Castella, conseiller d'État fribourgeois.

En 2022, le conseil du Parc a siégé 3 fois et le comité à 8 reprises (plus 5 séances de délégations *ad hoc* pour les statuts, les locaux ou la succession de la direction). Les réunions des commissions et groupes de projet attestées par 45 procèsverbaux et notes de séance témoignent de l'importance que le Parc accorde à la concertation et la coordination avec ses partenaires et autres représentants de la population ou de

l'économie de son territoire : au total, environ 130 personnes ont été sollicitées par l'équipe de coordination en 2022. Sans compter les états généraux, organisés le 23 novembre à Albeuve, qui portaient sur le tourisme durable.

La première assemblée conduite par Patrice Borcard a eu lieu le 9 juin à Rougemont, précédée d'une visite de la Xylothèque du Groupement forestier du Pays-d'Enhaut. L'assemblée a adopté une révision des statuts, notamment pour l'intégration formelle des nouvelles communes et adaptation des organes du Parc à la nouvelle situation. Elle a élu pour 5 ans son conseil, avec Patrice Borcard, président, et Vincent Granqier, vice-président.

Le comité a bénéficié de l'appui précieux du service des ressources humaines de la commune de Montreux pour établir une analyse de la gouvernance de la coordination du Parc et l'accompagner lors de la définition du profil de la future direction du Parc. Au final, le Conseil du Parc a opté pour une codirection (2x 80%), travaillant avec son équipe sur les bases de la gouvernance partagée. Un poste a été mis au concours en décembre 2022.

L'ASSOCIATION PARC NATUREL RÉGIONAL GRUYÈRE PAYS-D'ENHAUT COMPTE 827 MEMBRES AU 31 DÉCEMBRE 2022 :

- 675 MEMBRES INDIVIDUELS
- 47 MEMBRES COLLECTIFS
- 88 ENTREPRISES
- 17 COMMUNES

Le conseil et le comité du Parc

(SITUATION DÉCEMBRE 2022)

Patrice BORCARD, Grandvillard, président (*)
Vincent GRANGIER, Montbovon, vice-président (*)

MEMBRES

Cédric BERTSCHY, représentant de Châtel-sur-Montsalvens (*)

Albert BOSSY, Lessoc

Valentin CHARRIERE, représentant de Crésuz

Suzanne COSANDEY, représentante de Grandvillard

Véronique DEY, représentante de Bas-Intyamon (*)

Sarah DELLEY, Pro Natura, Fribourg

Rémy FISCHER, représentant d'Ormont-Dessous

Flourentzos FLOURENTZOU, Glion

Irina GOTE, représentante de Montreux (*)

Cosette HÄMMERLI, représentante de Château-d'Œx

Nicolas HAYMOZ, représentant de Haut-Intyamon

Martin HEFTI, représentant de Saanen

Claude HENCHOZ, Château-d'Œx (*)

Pierre LOMBARDO, représentant de Gruyères

Jean-Samuel MARMILLOD, Rossinière

Sophie MORET, représentante de Val-de-Charmey

Laura PAPAUX, présidente de la commission agricole, Cerniat

Nicolas PASQUIER, Bulle

Dominique PYTHOUD, représentant de Villeneuve

Simon RAUBER, représentant de Jaun

André REICHENBACH, représentant de Rougemont

Igor RINALDI, représentant de Veytaux

Jean-Claude ROCH, président de la commission nature, Aigle

Jean-Louis ROSSIER, président de la commission bois, Château-d'Œx

Guillaume SCHNEUWLY, Bulle

Barbara SCHOPFER, représentante de Rossinière (*)

Monique TSCHUMI, représentante de Corbeyrier

Martin VON DER AA, Villeneuve (*)

(*) membres du comité

Les représentant-e-s des cantons de Vaud, Fribourg et Berne et les coordinateurs sont invités permanents aux séances du conseil.

Les commissions et les groupes de projet

Le Parc fonctionne avec des commissions ; elles étaient 8 en 2022, auxquelles s'ajoutent des groupes de projet.

LES COMMISSIONS STATUTAIRES

Commission **nature**, président Jean-Claude Roch Commission **agriculture**, présidente Laura Papaux

Commission tourisme, président Guillaume Schneuwly (démission décembre 2022)

LES AUTRES COMMISSIONS

Commission bois, président Jean-Louis Rossier

Groupe de coordination de lutte contre les plantes exotiques envahissantes,

sous la responsabilité de Cindy Ramel

Commission énergie, sous la responsabilité de Yves Baechler

Commission mobilité, sous la responsabilité de Yves Baechler

Groupe écoles du Parc, sous la responsabilité de Bruno Clément

Commission communication, sous la responsabilité de Christelle Grangier



Fête pour le renouvellement du label Parc d'importance nationale (de gauche à droite : Patrice Borcard, François Margot, Didier Castella, Katrin Schneeberger, Florent Liardet, Béatrice Métraux, Jean-Pierre Doutaz)

LE BILLET DU PRÉSIDENT

Un Parc en mouvement pour un monde en mutation

Un survol de ce rapport annuel suffit à mesurer l'intense activité de notre association dans ses divers domaines. L'année a été riche en projets, en actions de terrain, en organisations de manifestations, en soutiens de toutes sortes. Engagement externe mais travail interne également. La coordination, avec le soutien du Conseil et du Comité, s'est en effet engagée dans une réorganisation à la faveur des changements qui se préparent actuellement à sa tête. Dans la perspective d'une nouvelle direction, dans l'esprit d'une gouvernance partagée, l'équipe a préparé durant l'année 2022 la transition en cours

Loin des projecteurs, c'est à un travail de fond que l'équipe de la coordination, encadrée par le Comité, s'est attelée en repensant sa gouvernance et son organisation. La nomination au début de l'année 2022 de Florent Liardet comme coordinateur adjoint, en remplacement de Patrick Rudaz, décédé prématurément, a inauguré une réflexion collective sur l'organisation du PNR. La procédure de sélection destinée à choisir la personne appelée à remplacer François Margot s'est déroulée parallèlement à une radiographie de la gouvernance de notre association. Nous avons pu compter sur le soutien professionnel et constructif de l'équipe des Ressources humaines de la Commune de Montreux, que nous remercions pour son aide précieuse. C'est avec enthousiasme que l'ensemble de l'équipe s'est rassemblée autour de la notion de gouvernance partagée, qui colle à l'esprit du Parc et correspond à son organisation.

Mais l'essentiel de l'engagement du PNR s'est concentré sur ses missions, que ce rapport présente dans leur riche diversité. Or, tous ces projets et ces actions doivent continuellement se nourrir de réflexions, de remises en cause. A l'automne dernier, une partie de la coordination a participé à une telle journée en compagnie de Baptiste Morizot, spécialiste des relations entre l'humain et le vivant. Le philosophe vient de publier *L'inexploré*, un fort volume qui éclaire un enjeu d'une folle complexité: recommencer ce monde, en avançant par petit pas errants vers une nouvelle relation au vivant. La tâche parait colossale, impossible. Morizot indique cependant des pistes, de potentiels chemins. Il est nécessaire, écrit-il, de trouver une échelle où s'expérimentent des sentiments de puissance d'agir effective. Cette échelle, où se nouent de nouveaux liens avec les autres formes de vie, nous pensons qu'elle peut correspondre à l'espace de notre Parc.

Avec ses 600 km², dispersés sur dix-sept communes et trois cantons, ce territoire préalpin possède les dimensions adéquates pour agir. Et le PNR dispose des personnes et de quelques moyens pour accompagner la transition écologique, pour la stimuler et l'orienter selon les besoins des populations locales. Lire Baptiste Morizot, ce n'est pas désespérer face l'immensité des défis qui nous attendent, c'est au contraire inventer chaque jour des *missions de reconnaissance*, c'est proposer aux communes et à la population des projets concrets, c'est réenchanter le monde par de *petits pas errants* mais avec une grande conviction.

Ce sont vers ces personnes convaincues qui œuvrent au sein de notre coordination - le coordinateur et son adjoint, les cheffes et les chefs de projet, les collaboratrices, les stagiaires et les civilistes - que je me tourne au terme de ce rapport afin de les remercier pour leur engagement et pour la qualité de leur travail durant toute cette année. Merci aux comité, conseil, commissions et aux bénévoles du PNR! Merci aux communes, aux cantons et à l'Office fédéral de l'environnement pour leur soutien. Merci à la Fondation Hans Wilsdorf qui a pris le relais de la Fondation MAVA et qui rend possibles de nombreuses actions en faveur de la biodiversité.



IMPRESSUM

Rapport annuel 2022 du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut

Coordination : Florent Liardet, François Margot

Responsable de rédaction : Christelle Grangier

Photographies : Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut,

Frédéric Grangier / Parallèle (p. 5, 8 et 16)
Graphisme : agence Parallèle, www.parallele.ch

www.gruyerepaysdenhaut.ch | info@gruyerepaysdenhaut.ch | 026 924 76 93

Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, Place du Village 6, 1660 Château-d'Œx